PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Séance extraordinaire - Jeudi 6 août 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire de conseil de la municipalité de Kazabazua, tenue le 6 août 2026 à 16h au 26 chemin Begley (Centre communautaire), à Kazabazua.

Sont présents :	Monsieur	Gabriel Guertin	Maire
	Madame	Pamela Lachapelle	Conseillère
	Madame	Heather Quinn	Conseillère
	Madame	Tanya Gabie	Conseillère
	Monsieur	Damien Lafrenière	Conseiller
	Madame	Nicole Constantineau	Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gabriel Guertin.

Madame Wendy Waddell, assistante administrative, fait fonction de secrétaire de la séance.

000
OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

0-1
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Gabriel Guertin, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la séance, il est 16h.

0-2
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

KAZ - 2026-08-06-467

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal sont présents ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble de membres du conseil consent unanimement à la tenue d'une séance extraordinaire sans objection quant à la convocation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut procéder conformément aux dispositions au Code municipal du Québec, notamment aux articles 152 et 153, lesquels encadrent la convocation et la tenue des séances extraordinaires;

EN CONSÉQUENCE,

À L'UNANIMITÉ, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte de tenir la présente séance extraordinaire;

QUE tous les membres du conseil étant présents et consentants, le conseil renonce à toute irrégularité pouvant être invoquée relativement à l'avis de convocation;

QUE les sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soient immédiatement pris en considération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

100
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

200
SÉCURITÉ PUBLIQUE

300
TRANSPORT

300-01
ACHAT DU MATÉRIEL D'HIVER 2026-2027

KAZ-2026-08-06-468

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de planifier à l'avance l'acquisition du matériel requis pour le sablage et le déglaçage des routes durant l'hiver 2026-2027;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ, par Damien Lafrenière, **APPUYÉ** par Pamela Lachapelle,

ET RÉSOLU de mandater Claudia Lacroix, directrice générale, afin de procéder à l'achat du matériel hivernal conformément aux politiques d'achat en vigueur et de négocier un contrat de gré à gré avec l'entreprise locale David Tanner Trucking inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

300-02
ACHAT DE CAMIONS

KAZ-2026-08-06-469

CONSIDÉRANT le mauvais état des deux camions lourds actuellement détenus par la municipalité, ainsi que les coûts élevés associés à leur réparation et leur faible valeur résiduelle compte tenu de leur âge;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ, par Nicole Constantineau, **APPUYÉ** par Pamela Lachapelle,

ET RÉSOLU de mandater la directrice générale, en collaboration avec le directeur des travaux publics, afin de procéder à l'acquisition de deux camions neufs par voie de crédit-bail, conformément aux spécifications requises pour les besoins du secteur rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

700
LOISIRS ET CULTURE

700-01
CINÉMA EN PLEIN AIR

KAZ-2026-08-06-470

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite appuyer les initiatives contribuant au bien-être social des enfants et des familles;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2023, le cinéma en plein air annuel organisé sur le terrain du centre communautaire de Kazabazua connaît une grande popularité et bénéficie d'une réception très favorable au sein de la communauté;

CONSIDÉRANT QU'en 2025, les frais de location du film se sont élevés à 1 563 $ et les frais de licence à 467 $;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire poursuivre son soutien financier à cette activité afin de favoriser les loisirs et la participation communautaire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Heather Quinn, **APPUYÉ** par Damien Lafrenière,

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise une dépense maximale de 3 000 $ pour couvrir les frais liés à la location du film, à l'obtention de la licence ainsi qu'aux dépenses connexes associées à la tenue de l'événement de cinéma en plein air;

QUE Tanya Gabie, représentante du conseil municipal responsable des loisirs, collabore avec les personnes impliquées dans l'organisation de l'événement afin de veiller à la réalisation de toutes les démarches requises, notamment la publicité, pour en assurer le succès;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire prévu à cette fin;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à acquitter les factures conformément à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

700-02
DEMANDE DE SUBVENTION

KAZ-2026-08-06-471

CONSIDÉRANT QUE le projet d'amélioration du complexe de loisirs requiert des fonds supplémentaires afin d'achever la phase 3;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Tanya Gabie, **APPUYÉ** par Damien Lafrenière,

ET RÉSOLU de mandater la directrice générale pour entreprendre les démarches nécessaires pour soumettre une demande de subvention dans le cadre du programme « Pour bâtir un Canada fort, il faut commencer par bâtir des collectivités fortes ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

800
CORRESPONDANCE

900
VARIA

900-01 TRAVAUX DE BALAYAGE DES RUES – PAIEMENT

KAZ-2026-08-06-472

CONSIDÉRANT QUE travaux de balayage des rues sont terminés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Tanya Gabie, **APPUYÉ** par Heather Quinn,

ET RÉSOLU de mandater la directrice générale pour procéder au paiement au montant de 14 314.39$ à « Les entreprises Myrroy inc. » pour les travaux effectués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

1000
PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES

1100
LEVÉE DE LA SÉANCE

KAZ-2026-08-06-473

IL EST PROPOSÉ par Tanya Gabie, **APPUYÉ** par Nicole Constantineau,

QUE la présente séance soit levée à 16h03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

_____	_____
Gabriel Guertin	Wendy Waddell
Maire	Assistante administrative